

Le 1^{er} avril 2010, le Cesi et les Amis du Cesi organisaient une rencontre pour découvrir les résultats de la deuxième vague du «Baromètre Social de l'Entreprise», conduite par Ipsos, Cesi, BFM, et Liaisons Sociales, autour de la thématique suivante : **L'emploi des seniors, clé de voute de la réforme des retraites ?** Six mois après la première vague, il s'agissait de se demander si *le monde du travail est adapté à une vie professionnelle après 60 ans.*

Hubert Bouchet, président des Amis du Cesi et membre du Conseil Economique, Social et Environnemental a parlé d'un « *champ du social usé*», de « *l'épuisement d'un modèle* » qui oblige à repenser notre système.

L'enquête fait d'abord ressortir **une évaluation économique et sociale moins homogène** (par rapport à la première vague conduite pendant la crise): d'un côté des employeurs encore majoritairement pessimistes quant à la situation actuelle et les possibilités de relance, de l'autre côté des salariés qui perçoivent une légère amélioration (l'augmentation du salaire et du pouvoir d'achat est venu remplacer le maintien dans l'emploi dans l'échelle des premières préoccupations, sauf pour les ouvriers). Dans ce contexte, des tensions pourraient voir le jour.

Face à l'enjeu d'allongement de la vie professionnelle après 60 ans, un paradoxe émerge. Pour sauvegarder le système, les salariés comme les employeurs sont conscients de la nécessité d'augmenter l'âge légal de départ à la retraite. Et pourtant, non seulement ils ne pensent pas que le taux d'emploi des seniors progressera dans les prochaines années, mais si on leur demande la possibilité de continuer à travailler dans de bonnes conditions, les employeurs comme les salariés pensent majoritairement que ce sera « difficile ».

La pénibilité du travail s'impose comme un enjeu majeur des possibilités de maintien dans l'emploi après 60 ans. D'ailleurs, les chefs d'entreprise et les salariés se montrent très favorables à ce que la pénibilité, l'entrée précoce dans la vie active et l'espérance de vie soient pris en compte dans le calcul des retraites.

Nicole Raoult, directrice de Maturescence et spécialiste du management des seniors dans les entreprises, est venue renforcer les questionnements sur les évolutions législatives et organisationnelles ainsi que sur l'état des pratiques en France et en Europe (*intervention filmée-mise en ligne prévue prochainement*).

On le voit, la question du maintien des salariés âgés dans l'entreprise est une préoccupation montante, et l'initiative du Cesi en est une des manifestations. Mais les avancées concrètes sont encore difficiles, les salariés comme les employeurs restent pessimistes quant aux évolutions à venir, et des « *accouchements douloureux* » s'annoncent, pour reprendre les termes d'Hubert Bouchet.

